



Madame la Secrétaire Générale – DRH  
De l'Office National des Forêts  
Paris

Paris le 03 juin 2010

Madame la Secrétaire Générale,

Le CTPC du 11 mai dernier a émis des avis positifs sur le projet de décret concernant l'application du nouvel espace statutaire pour les S.A. de l'ONF, ainsi que sur l'arrêté relatif à la PSR, qui prévoit une revalorisation de 880 € pour les Adjoints administratifs.

Vous savez combien mon organisation est très attachée à la mise en place de ces 2 mesures pour les Gestionnaires administratifs, c'est pourquoi, je souhaite que tout soit mis en œuvre pour obtenir la publication, dans les meilleurs délais, de ces deux textes.

Mon organisation attache aussi beaucoup d'importance à la reprise du dossier SA+, qui lors de la négociation du projet d'Etablissement pour la période 2007-2011 était défini comme prioritaire. Ce dossier ne peut plus rester en souffrance, surtout qu'aujourd'hui de plus en plus de responsabilités sont confiées à des Secrétaires administratifs, appelés dans certains cas, à tenir des postes, qui auparavant étaient occupés par des Attachés.

Il convient dès maintenant, de prévoir l'organisation de concours pour le recrutement d'Attachés d'administration. Ces concours se justifient par le nombre de postes actuellement vacants, mais aussi en raison de la pyramide des âges qui fait ressortir qu'une quinzaine d'Attachés se situe dans la tranche 60-65 ans.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire Générale, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Secrétaire Général

Marc Coulon